



PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU
SERA FERMÉ À COMPTER DU 25 JUIN
ET CE, POUR L'ÉTÉ. NOUS SERONS DE
RETOUR AU POSTE LE 4 SEPTEMBRE.

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS DE
PASSER UN TRÈS BEL ÉTÉ !!!!!

Dans ce numéro :

Mot président et coordonnatrice.....	page 2
Veux-tu vraiment changer les choses ..	page 3
Nouvelles	page 4
Handi-Apte.....	page 5
Actualités	page 5
AGA du Rutasm le 26 mai	page 7
Anniversaires.....	page 8

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA COORDONNATRICE



Ensemble vers l'action! Pour un avenir prometteur

La présentation du rapport annuel de l'organisme a eu lieu le 11 juin dernier. Il nous a donné l'opportunité de prendre un peu de recul afin de mettre en évidence toute la contribution et l'engagement de *Promotion handicap* au sein de la grande région de Sherbrooke.

En effet, l'année 2011-2012 s'est caractérisée par un fort dynamisme et par une présence accrue de l'équipe de *Promotion handicap* sur le terrain, dans des activités. Nous sommes fiers du travail accompli. Nos succès dépendent de l'implication de nombreux acteurs et nous tenons à remercier très sincèrement les bénévoles, les membres de l'équipe de travail et tous les partenaires qui contribuent et permettent à *Promotion handicap* de réaliser sa mission.

Ce dynamisme s'est d'abord traduit par d'excellents résultats, bref, nos efforts convergent vers un seul objectif : permettre à plus de personnes handicapées de participer à la vie sociale et économique.

Bravo à toute l'équipe pour les efforts qu'elle a déployés face à la réalisation des mandats de l'organisme et merci aux administrateurs pour leur implication et leur expertise mises au service de la mission de *Promotion handicap*. C'est est un levier qui peut faire la différence pour les personnes handicapées du Québec.

Voici les membres du conseil administration qui vous représenteront :

Gilbert Gauthier, président

Réjean Rouleau, vice-président

François Carbonneau, secrétaire-trésorier

Armande Faucher, administratrice

Suzanne Vaillancourt, administratrice

Andrée Poulin, administratrice – représentante des bénévoles

Line Lecours, administratrice – représentante des employées

VEUX-TU VRAIMENT CHANGER LES CHOSES?

Veux-tu vraiment changer les choses, les injustices, les préjugés, alors continue de faire comme tu fais. Fais comme d'habitude, reste chez toi et chiale. Depuis la fin des années 1970, le Québec est devenu un peuple de « chialeux ». Ça fait plus de 30 ans que tu chiales, brailles et critiques assis confortablement sur ton sofa devant ta TV. Ta famille et tes amis les connaissent toutes tes histoires : *Mon voisin sur le BS est un christ de profiteur. Le gouvernement, c'est tous des crosseurs. La police abuse. Y'a pas assez de services dans les hôpitaux. On paye trop de taxe. Voulez-vous savoir ce que j'en pense de la souveraineté...* Continue comme ça, mon pite, c'est effrayant comment la société progresse quand t'es assis dans ton salon à te plaindre que rien n'avance.

Quand tu te promènes sur la Main et que tu finis ton café chez Tim Horton, jette ta tasse de papier dans la rue. Pourquoi pas, de toute façon quelqu'un va payer le salaire du col bleu à qui c'est la job de ramasser tes vidanges.

Si tu vois quelqu'un se faire tabasser de l'autre côté de la rue, n'interviens surtout pas, ne fais pas le 911 sur ton cellulaire, mais surtout, quand le spectacle est fini, sauve-toi vite parce que tu pourrais être obligé d'aller témoigner en cour. Enfin revenu chez toi, dépêche-toi de téléphoner à tous tes amis pour leurs conter l'aventure que tu viens de vivre.

Tu trouves que le gaz coûte trop cher, mais boycotter une pétrolière pendant un mois c'est trop de trouble. Pour qui est-ce qu'ils se prennent ces agitateurs qui te demandent d'aller « gazer » à l'autre coin de rue pendant un temps. Non, dis-tu. Tes habitudes sont les tiennes et tu es libre d'aller où tu veux. Que le gouvernement s'occupe de faire baisser les prix!

Continue à « bitcher » que tu payes trop d'impôts. Continue d'écœurer ton voisin qui à besoin de l'Assistance Sociale, mais surtout continue de vanter ton « chum » qui n'a jamais travaillé une journée de sa vie et qui a trouvé le moyen de « crosser » le gouvernement en recevant 22 chèques de B.S. à chaque mois. Go, mon homme, continue à payer trop de taxes.

Pourquoi changerais-tu quelque chose à ton quotidien? T'es bien comme ça. Et quand ça va mal, ça défoule de chialer à tes amis avec une bonne bière. De toute façon, le combat est perdu d'avance, alors pourquoi perdre ton temps. Demain c'est une autre journée. Souhaite que ça aille mieux, n'oublie surtout pas ton 6/49 juste au cas où...

Hey, réveille! La société qui t'entoure veut que tu chiales. Le temps que t'investis à brailer sur ton sort, c'est du temps que tu ne gaspilles pas à te battre contre les mauvaises lois, les gouvernements véreux, les abus des multinationales, l'inégalité des classes sociales, la perte de ta culture et de ta langue...

Où sont les idéalistes, les agitateurs, les porteurs de convictions, « les brasseux de marde » des années 60 et 70. Faut pas se le cacher, de la « marde » il y en a en masse et pour que ça change il faut la brasser. Arrête de te plaindre que ça sent mauvais et commence le nettoyage. La société d'aujourd'hui, plus que jamais, a besoin de gens qui se tiennent debout, qui n'ont pas peur d'avoir des convictions et de les afficher. Le « politically correct » et les accommodements raisonnables, ça sert juste à t'aveugler. Lève-toi et vois plus loin que la distance qui te sépare de ta TV. Ta société va mal et tu le sais, reste pas assis dans ton salon. Lève-toi et fais entendre ta voix. Lève-toi et bats-toi pour tes principes. Le combat ne se fait pas dans les salons, il se fait dans les rues, aux urnes, dans les assemblées municipales, utilise les tribunes qui s'offrent à toi.

À toi qui penses que j'ai raison, contribue. À celui que je fais chier, il est peut-être temps que tu te réveilles.

Le Citoyen

NOUVELLE

UNE MINISÉRIE QUÉBÉCOISE À L'HIVER 2013 AVEC UN PERSONNAGE PRINCIPAL PARAPLÉGIQUE

Claude Legault et David La Haye se donneront la réplique à l'hiver 2013 dans la minisérie, **Mon meilleur ami**, qui sera diffusée à Séries +.

«Je donnerais n'importe quoi pour redevenir paraplégique.»

Lancée par Dominic Chartier, la phrase résonne comme un coup de marteau. Rencontré à l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal, l'homme de 32 ans est devenu paraplégique à la suite d'un accident en 2003. Et... quadriplégique à la suite d'un accident de voiture il y a quelques semaines.

« Paraplégique, je faisais l'amour à ma blonde, je pouvais me faire à manger, prendre soin de moi. J'étais autonome. Plus maintenant », dit-il.

Dominic et deux de ses compagnons, Raymond Hamelin et Frédérick Cossette, font partie des figurants et consultants de la minisérie, **Mon meilleur ami** que la boîte de production Zone 3 tourne actuellement à Montréal mettant en vedette Claude Legault, David La Haye et Catherine Sénart. La série est réalisée par Francis Leclerc d'après un texte de Benoît Chartier.

Ce que dit Dominic donne une idée de l'étoffe de cette série dramatique qu'on verra à l'écran au cours de l'hiver 2013 sur la chaîne Séries +.

« Pour moi, le sujet de la série est de voir ce que devient l'amitié lorsqu'on est victime d'un accident qui nous laisse dans un fauteuil roulant, dit Francis Leclerc (Apparences, Les rescapés). Un tel événement ne détruit pas que le corps, il brise aussi les liens d'amitié ».

L'histoire est celle de deux amis inséparables, Alex (Claude Legault) et Simon (David La Haye), architectes de formation et passionnés d'alpinisme. Un jour, alors qu'ils préparent une expédition à El Capitan, dans le parc de Yosemite aux États-Unis, Alex fait une chute et se blesse gravement. Devenu paraplégique, Alex voit sa vie basculer. Tout comme Simon, qui essaie de se faire le plus présent possible auprès de son ami, de sa conjointe Maryse (Catherine Sénart) et de leurs deux enfants.

Après son accident, Alex doit apprendre à vivre en fauteuil roulant. Une longue période de réadaptation l'attend. Ce qui signifie que Claude Legault jouera son personnage dans cette position. Une grande partie du tournage aura lieu à l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal. Les dirigeants et le personnel de l'institut collaborent étroitement au projet.

Source :

www.cyberpresse.ca/arts/television/201204/11/01-4514174-mon-meilleur-ami-quand-le-corps-et-lame-se-brisent.php



NOUVEAU SERVICE GRATUIT AUX PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DE 65 ANS ET PLUS

Nous sommes heureux de vous informer que notre organisme vient de conclure une entente avec le CSSS-IUGS (CLSC). Des fonds nous sont alloués pour dispenser des services de **soutien civique** gratuits à nos membres de 65 ans et plus.

Ainsi, il nous est possible de vous référer une personne pour de l'aide de :

- correspondance (courrier);
- classement de papier;
- paiements de comptes;
- emplettes (pharmacie, épicerie);
- accompagnement à la banque.

Vous n'aurez **aucuns frais à assumer**. Si vous souhaitez être aidé à ce niveau, vous n'avez qu'à nous contacter au 819-562-8877, poste 0.

ACTUALITÉS

DES MESURES BUDGÉTAIRES POSITIVES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 20 mars dernier, le gouvernement québécois présentait son budget 2012-2013. Parmi l'ensemble des mesures présentées, certaines sont particulièrement positives pour les personnes handicapées. L'Office a analysé ce budget pour vous.

Un nouveau programme

Le gouvernement entend confier au ministère de la Famille et des Aînés (MFA) la responsabilité de mettre en place un programme normatif de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés de 12 à 21 ans et de leur assurer un financement stable et récurrent. Pour ce faire, des crédits additionnels sont accordés : 330 000 \$ pour l'année 2012-2013, 670 000 \$ pour 2013-2014 et 880 000 \$ pour les années subséquentes. Ainsi, à partir de 2013-2014, le montant total annuel attribué à ces services s'élèvera à un million de dollars.

Les services de surveillance offrent des activités structurées adaptées aux capacités et aux intérêts des jeunes de 12 à 21 ans qui n'ont pas l'autonomie nécessaire pour demeurer seuls à la maison en dehors des heures de classe, permettant ainsi à leurs parents de mieux concilier leur travail et leurs responsabilités familiales. L'an dernier, 13 organismes ont été financés pour offrir des services de surveillance à 275 élèves.

L'Office des personnes handicapées du Québec se réjouit de cette annonce. Il juge ces services importants, notamment parce qu'ils répondent au troisième défi de la politique *À part entière*, soit « une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille ». Dans ce défi, le soutien de l'exercice des rôles familiaux et sociaux des familles est une priorité.

Notons que trois ministères (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de la Famille et des Aînés; ministère de la Santé et des Services sociaux) ainsi que l'Office se sont engagés dans le cadre du plan global de mise en œuvre de la politique *À part entière* à soutenir la mise sur pied de ces services, ce à quoi ils travaillent depuis quelques années.

D'autres bonnes nouvelles

L'Office tient à saluer d'autres mesures budgétaires. D'abord, les programmes de rénovation et d'adaptation de domicile ont été bonifiés de 75 M\$ par année pour les deux prochaines années financières. Ce montant sera réparti dans six programmes dont celui d'adaptation de domiciles qui accorde une aide financière au propriétaire du domicile pour l'exécution de travaux d'adaptation qui répondent aux besoins de la personne handicapée. Bien que le montant qui sera affecté au volet « adaptation de domicile » ne soit pas précisé, cette bonification devrait néanmoins permettre d'améliorer l'accès des personnes handicapées et de leur famille à un domicile adapté à leurs besoins.

Ensuite, des mesures importantes ont été annoncées concernant l'accès aux soins de santé et aux services sociaux. Parmi celles-ci, le plan d'accès en déficience intellectuelle et physique, qui avait un budget de 8 M \$ l'an dernier, a reçu 35 M \$ pour 2012-2013.

Du côté des loisirs, le gouvernement accorde 500 000 \$ par année pendant trois ans à l'organisme AlterGo. Les activités de ce dernier visent à accroître la participation sociale des personnes handicapées par l'abolition des obstacles d'accès au loisir. AlterGo est notamment l'organisateur du Défi sportif, un événement annuel d'envergure internationale rassemblant près de 4 000 athlètes d'élite et de la relève ayant diverses incapacités.

Enfin, l'Entente Canada-Québec visant la participation des personnes handicapées au marché du travail, qui devait se terminer en mars 2014, a été renouvelée pour deux ans. Le gouvernement fédéral continuera donc de défrayer 50 % des coûts des programmes d'aide à l'employabilité des personnes handicapées offerts par Emploi Québec.

En conclusion, l'Office est heureux de ces mesures budgétaires positives pour les personnes handicapées, en particulier de l'annonce du programme normatif de surveillance pour les élèves handicapés de 12 à 21 ans.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RUTASM 26 MAI 2012

À l'assemblée générale annuelle du RUTASM du 26 mai dernier, furent soulignées, lors de la présentation du Rapport annuel 2011-12, les participations nombreuses du RUTASM à diverses consultations de la Ville, de la Chambre de Commerce Sherbrooke, du Centre de mobilité durable et de la STS. Questionnement soulevé à savoir si nous étions vraiment écoutés et considérés avec nos expertises lors de ces consultations.

Ainsi, pour le Plan d'accessibilité de la STS voté en mars 2012, les priorités ont été recommandées par une firme engagée par la STS : deux lignes seraient « accessibilisées » dans un délai de 6 ans, celles des Communabus 55 et 57. Le RUTASM propose plutôt une accessibilité plus étendue, avec un service minimal d'autobus à plancher bas où il y a des minibus avec des marches, plus d'arrêts bus protégés et un changement dans l'aménagement intérieur des autobus à plancher bas, soit l'avancement des deux bancs doubles vers la roue avant, pour plus de sécurité pour les personnes à mobilité réduite et les personnes en fauteuil roulant à venir.

Nous avons soumis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse notre dossier de Traces et Souvenances, pour que les personnes en fauteuil roulant puissent avoir accès à l'activité touristique offerte en autobus urbain.

Au niveau de la tarification en transport, nous dénonçons à chaque année la hausse continue des tarifs d'autobus, mais sans succès. Devrons-nous prendre la rue? Et concernant le développement des transports régionaux inter-municipalités, nous avons interpellé M. Maurice Bernier, préfet des MRC, afin de pouvoir être consultés pour nous assurer de l'accessibilité de tous les transports collectifs de la région.

Enfin, le RUTASM a pris position pour la promotion du maintien à domicile des personnes handicapées et âgées, suite à nos liens de plus en plus renforcés avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR). D'où nos demandes publiques pour que soient maintenus et haussés les budgets du transport adapté partout au Québec.

Le conseil d'administration du RUTASM, après élections à l'A.G.A. et au C.A. qui a suivi, est maintenant composé de Raymond Duquette, président, Réjean Rouleau, vice-président, Sylvain Roy, trésorier, France Croteau secrétaire, Janvier Caron, 5^e officier, Richard Vézina, Thérèse Drouin, Michel Vézina et Johanne Tardif.

Le RUTASM est un organisme créé en 1982, incorporé en 1985, dont le mandat prioritaire est la défense des droits des personnes handicapées au transport adapté et collectif. Le C.A. doit être constitué d'un minimum de 6 usagers et usagères du transport adapté. Minimum de 4 journaux produits durant l'année.

France Croteau, coordonnatrice du RUTASM



Anniversaire

Passés et à venir

10/02 : Rita Riendeau-Rou
04/03 : Rosaire Quirion
01/04 : François Brûlotte
08/04 : France Albert
09/04 : Jean Bossé
09/04 : Lise Vaillancourt
18/04 : Guylaine Suppé
20/04 : Marcella Vanden-Abeelee
28/04 : Lise Proulx
19/05 : Karayne Brûlotte
25/05 : Normand Quirion
31/05 : André Paradis
04/06 : René Labonté
05/06 : Michel Gauthier

23/06 : Rémi Rouleau
24/06 : Diane Martineau
29/06 : Madeleine Robert
06/07 : Andrée Poulin
(membre du conseil d'administration)
16/07 : Tommy Bellefleur
16/07 : Richard Tremblay
16/07 : Marie-Marthe Suppé
19/07 : Daniel Faucher
20/08 : Maurice Richard
02/09 : Armande Faucher
(membre du conseil d'administration)
19/09 : Monique Lacroix-Paradis
24/09 : Bruno Mattin

**Que cette année vous apporte ce que vous voulez et désirez !
De la part du personnel ainsi que des membres du conseil d'administration.**

À vendre : Rampe d'accès modulaire en aluminium de 12 pieds, avec main courante de chaque côté, 36 pouces de largeur. La longueur peut être ajustable.

Pour informations, communiquer avec France Albert au 819 864-1643

Correction : Andrée Poulin

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec et du Canada
ISSN-1499-0202 Juin 2012

